

Chiffrage d'un projet d'installation agricole dans le cadre d'une demande de DJA

Objectifs de la formation

- Être en mesure de réaliser un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation aidée (demande de DJA), les candidats doivent réaliser un prévisionnel de l'entreprise sur 4 ans. Ces six jours de formation représentent la première étape pour qu'un porteur de projet devienne autonome dans la réalisation de son PE.

Contenu

Journée 1 :

Présentation du groupe, de l'Addear 12, et du parcours à l'installation aidée.
Construire un échéancier pour son dépôt de dossier.
Exposé des différents points de vigilance et vérification au cas par cas.

Journée 2 :

Installation et découverte du logiciel.
Principaux indicateurs comptables, les bases pour bâtir un prévisionnel économique.
Précisions sur l'installation en société.
Atelier individuel sur le logiciel (enregistrement des données) et réponses aux questions.

Journée 3 :

Les démarches à réaliser en complément du dossier PE, les engagements JA et les avenants.
Les attentes et les exigences de la banque, les différents financements possibles.

Journée 4 :

-Comparaison des différents référentiels technico-économiques pour le chiffrage du projet
Les postes et ratios

Journée 5 :

Les indicateurs économiques.
Méthodologie pour déposer une demande de subvention aux investissements.

Journée 6 :

Analyser ses résultats prévisionnels.
Faire le lien avec la stratégie commerciale.
Analyse collective d'un dossier d'installation aidée et retour sur le plan d'action

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

Note de satisfaction moyenne sur l'ensemble des formations en 2020 : 9,65/10

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

21 janv 2021 La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

28 janv 2021 La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

11 févr 2021 La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

04 mars 2021 La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

25 févr 2021 La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

18 mars 2021 La Maison des Paysans 7 Côte d'Olemps
09:30 - 17:30 (7hrs) 12510 Olemps

Financeur(s)



Infos complémentaires



Durée de la formation 6 jour(s)
Date limite d'inscription 07/01/2021

Tarifs

Adhérent 1260€
Non adhérent 1260€
Non agricole 1260€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
30€ seront demandés pour l'installation
du logiciel

Plus de renseignements

Maité GERBER, responsable de stage
maite-gerber@addear12.com
ADDEAR Aveyron
La Maison des Paysans (La Mouline)
7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps
Tél. : 05-65-67-44-98
Portable : 07-81-70-47-87

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 9.40/10%

Son ordinateur et tout ce qui peut aider à chiffrer son prévisionnel économique + un plat tiré du sac pour le repas du midi + sa bonne humeur !



Modalités d'accès :